

## DANS LES CENTRES DE RÉTENTION EN ITALIE LA POLICE VIOLE ET TORTURE IMPUNÉMENT

En juin 2009, Joy, une jeune nigériane qui vit en Italie et qui est victime d'un réseau de prostitution est interpellée lors d'un contrôle au faciès alors qu'elle va faire ses courses. Elle est emprisonnée au centre de rétention de via Corelli à Milan, une prison pour sans-papiers. Une nuit, Joy emporte son matelas hors de sa cellule : elle préfère dormir dans le couloir où il fait plus frais.

Durant la nuit, elle se réveille en sursaut : sur son corps, les mains de Vittorio Adesso, inspecteur en chef du centre, qui s'est couché sur elle. Joy le repousse avec détermination, d'autres femmes la soutiennent.

Quelques jours plus tard, dans ce centre de rétention de Milan, éclate une révolte contre l'allongement de la durée de rétention à 6 mois. Joy et les autres femmes qui l'avaient aidée sont brutalement frappées, nues, par l'inspecteur Adesso et ses collègues, et arrêtées : de claires repréailles de la part de ceux qui mettent en acte des chantages sexuels et des harcèlements et qui n'acceptent pas un refus.

Durant les audiences du procès de la révolte, Joy dénonce la tentative de viol qu'elle a subi de la part de l'inspecteur. Hellen, sa compagne de chambre, confirme ce qu'il s'est passé, devenant son témoin. La Croix Rouge, représentée par le responsable Massimo Chiodini, couvre Vittorio Adesso.

La « justice » italienne dénonce les 2 femmes pour calomnie. Avec leurs co-inculpés, elles sont condamnées à 6 mois de prison pour la révolte. Leur peine terminée, elles sont ramenées dans des centres de rétention où elles se trouvent enfermées encore aujourd'hui en attendant d'être déportées au Nigeria.

Demain, mardi 8 juin, se tiendra à Milan une audience durant laquelle Joy et Hellen se trouveront face à Vittorio Adesso. Avec Joy et Hellen, il y aura toutes celles et ceux qui dans les centres de rétention subissent quotidiennement enfermement, contrôle, intimidations et violences. Derrière Vittorio Adesso, il y aura toute la hiérarchie des geôliers jusqu'au ministère de l'intérieur et à l'Etat qui gère et contrôle ces camps. Un Etat qui, à travers la personne d'un de ses serviteurs, se trouvera pour la énième fois du côté des accusés dans une salle de tribunal de laquelle, très certainement, il sortira acquitté.

Aujourd'hui ce n'est pas du tribunal que nous nous attendons à une rupture avec ce solide mécanisme de violences et de chantages qui se vit au quotidien à l'intérieur des murs de chaque centre de rétention mais de l'implication de chacun et chacune pour la fermeture de ces camps.

**LIBERTÉ POUR JOY, HELLEN ET LES AUTRES !  
FERMETURE DES CENTRES DE RÉTENTION EN ITALIE COMME AILLEURS !  
LIBERTÉ DE CIRCULATION ET D'INSTALLATION POUR TOUS !**